

assmat.loire-atlantique.fr



**Loire
Atlantique**

Assistantes maternelles

**Un nouveau site,
de nouveaux services,
activez votre compte !**

À partir de juin 2017, assmat.loire-atlantique.fr proposera des contenus enrichis pour les familles et de nouveaux services pour les assistantes maternelles : mises à jour des disponibilités actuelles et futures, démarches en ligne, agenda...

■ Activez votre compte dès maintenant !

Pour proposer un site complet et actualisé aux parents dès juin et pour être les premières à bénéficier des nouveaux services, créez votre compte et renseignez vos disponibilités.

■ Comment ça marche ?

1. Rendez-vous sur assmat.loire-atlantique.fr
2. Activez votre profil à l'aide de votre numéro d'agrément (inscrit sur votre attestation) et d'une adresse e-mail ou d'un numéro de téléphone portable.
3. Choisissez votre identifiant (login) et votre mot de passe, ils vous seront demandés à chaque connexion.
4. Détaillez vos conditions d'accueil et vos places disponibles.
5. Une place se libère ou votre situation évolue ? A tout moment, connectez-vous à votre compte et modifiez vos informations.
6. A partir de juin, les parents pourront utiliser assmat.loire-atlantique.fr pour effectuer leurs recherches et connaître les disponibilités d'accueil.

À savoir : Si vous n'avez pas d'adresse e-mail, l'activation de votre compte peut s'effectuer avec votre numéro d'agrément et un numéro de téléphone portable.



Participez à un atelier collectif

• Pour vous accompagner, des ateliers collectifs sont organisés dans le département. Une occasion de découvrir le nouveau site et de créer son compte dans une ambiance conviviale et d'entraide.

Des questions, besoin d'aide ?

- Retrouvez toutes les dates des ateliers près de chez vous sur : assmat.loire-atlantique.fr/ateliers
- Posez vos questions en direct sur le site, par e-mail à : support.assmat@loire-atlantique.fr ou par téléphone au **02 40 99 15 44**



5 bonnes raisons d'utiliser assmat.loire-atlantique.fr



Faites-vous connaître

En une seule saisie, vos informations seront transmises (suivant vos autorisations) aux relais assistantes maternelles, aux services du Département et à la CAF (mon-enfant.fr).



Gagnez du temps

À partir de cet été, transmettez vos déclarations d'accueil et de fin d'accueil directement à votre unité agrément. D'autres démarches en ligne seront disponibles à partir de la rentrée.



Suivez l'actualité de votre métier

Accédez rapidement à des informations et des dossiers thématiques en lien avec votre profession et la petite enfance.



Organisez vos activités

Retrouvez un agenda des animations autour de la petite enfance par secteur géographique.



Retrouvez le bon interlocuteur

Retrouvez facilement les coordonnées de vos interlocuteurs privilégiés grâce à un annuaire géolocalisé.

■ À retenir :

- **À partir de février 2017** : créez votre compte et actualisez vos disponibilités.
- **Février > mai 2017** : participez à un atelier collectif pour découvrir le site et être accompagné lors de votre inscription.
- **Juin 2017** : profitez des nouveaux services grâce à la mise en ligne du site dans sa version tout public.

Le site assmat.loire-atlantique.fr est un service proposé par le Département de Loire-Atlantique en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique.

Les contenus et les services proposés résultent d'un travail co-construit avec la participation active de nombreux acteurs : des parents, des assistantes maternelles, les associations et syndicats professionnels, les relais assistantes maternelles/petite enfance, la CAF, les services de la protection maternelle et infantile et les unités agrément du Département.

Au total, plus de 150 personnes se sont investies pour vous proposer un site adapté à vos besoins, à celui des parents et des professionnels.



Département de Loire-Atlantique
Protection maternelle et infantile
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes
Tel. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

